

Elżbieta Biardzka (<https://orcid.org/0000-0002-5221-0830>)

Université de Wrocław

Greta Komur-Thilloy (<https://orcid.org/0000-0002-9887-961X>)

Université de Haute Alsace

Au carrefour des points de vue sur le discours rapporté : à propos des théorisations du discours rapporté en français et en polonais

Introduction

Dans cet article, nous présentons le cadre théorique d'un projet de recherche qui, dans une perspective comparative, aborde la problématique linguistique et discursive du discours rapporté (désormais DR) dans la presse écrite d'information en Pologne et en France¹.

L'objectif de la présente contribution est de discuter non seulement les points théoriques fondamentaux du DR proposés dans les grammaires et dans les études linguistiques, mais aussi d'aborder cette question dans une approche comparative afin de montrer les choix terminologiques et méthodologiques polonais et français. En effet, si les approches du phénomène par les deux communautés de chercheurs contiennent une espèce de substrat commun, ils révèlent aussi des divergences considérables.

1. Comparer le DR

L'approche comparative nécessite avant tout de trancher la question du *tertium comparationis* : établir une base de comparaison est un des problèmes centraux de la linguistique comparative et/ou contrastive (Pekelder 2010, Münchow 2004). Les avis des chercheurs divergent beaucoup quant à la manière dont cette base devrait être construite (*cf.* Pekelder 2010). Dans notre étude, nous adoptons une approche qui la déduit de la métathéorie sur les propriétés intrinsèques des langues naturelles mise en rapport à une hypothèse relativiste (Pekelder 2010). La base de comparaison a, de ce point de vue, des propriétés conceptuelles, linguistiques et

¹ La publication de ce projet de recherche, sous forme de monographie, est prévue pour fin 2018 : Elżbieta Biardzka, Greta Komur-Thilloy, *Discours rapporté et presse écrite d'information. Une étude linguistique et discursive du discours rapporté polonais par comparaison avec le français*, aux éditions L'Harmattan. Le texte que nous présentons ici contient des parties d'analyses sélectionnées, résumées et/ou remaniées de cette monographie.

contextuelles-situationnelles. Les relations entre celles-ci sont de nature relative, c'est-à-dire arbitraire et non déterministe. La base de comparaison réside donc dans les traits conceptuels, linguistiques, situationnels et contextuels du DR communs à deux langues et permettant la comparaison.

Au niveau conceptuel, ayant pour objet un acte d'énonciation, le DR fait partie de la réflexivité considérée par Émile Benveniste (1974 : 35 et 217) comme propre au langage humain. Comme le précise à son tour Jacqueline Authier-Revuz (1992 : 1993 : 10), chaque acte d'énonciation *E* se caractérise par la présence d'un locuteur *L* et d'un récepteur *R*, une situation de communication *SIT* (temps, lieu, une infinité de données...) et d'un message *M*. Dans la situation particulière du discours rapporté, le message *M* a pour objet un autre acte d'énonciation à son tour caractérisable par la présence d'interlocuteurs *l*, *r*, de données situationnelles *sit* et comportant un message *m*.

Au niveau linguistique, rapporter du dire se manifeste d'une façon générale, valable dans les deux langues en question, à travers deux opérations distinctes qui donnent lieu à des configurations de formes plus au moins grammaticalisées. D'une part, l'énonciateur-rapporteur peut mentionner les MOTS de l'énonciateur initial dans leur matérialité signifiante, par le biais de l'opération de *citation-monstration*, d'autre part ce même énonciateur peut rapporter le SENS du message initial (de l'énonciateur d'origine, qui deviendra ensuite énonciateur cité), grâce à l'opération de *reformulation-traduction* (cf. Authier-Revuz 1992, 1993, 2001 : 196-197, 198-199).

Dans le premier cas, assimilable au discours direct (désormais DD), l'énonciateur donne à voir non pas le sens mais la représentation des mots en les mentionnant. Le DD cite la matérialité textuelle des paroles d'origine selon la formule :

Il dit : « x ». /On mówi : « x ».

Dans le second cas, assimilable au discours indirect (désormais DI), le journaliste s'approprie le message d'origine et le paraphrase en faisant usage de ses propres mots et en s'efforçant d'adapter ses moyens d'expression afin de mobiliser les savoirs linguistiques et extralinguistiques du lecteur. Le DI reformule les propos d'origine selon la formule :

Il dit que x. /On mówi, że x.

Ces deux modèles linguistiques de base, qu'on dira canoniques pour les deux langues en question, sont d'habitude complétés par un troisième modèle, celui du discours indirect libre (*mowa pozornie zależna*), qui serait une forme intermédiaire réunissant des traits propres aux DD et DI.

Soulignons que le DR est donc toujours une séquence textuelle bipartite. Le segment qui représente la parole rapportée (segment citationnel, désormais SC) est toujours accompagné d'un type de discours particulier (segment accompagnant, désormais SA) qui verbalise les données de l'énonciation première : comme l'a souvent souligné Mikhaïl Bakhtine (1977 : 161-172), on ne rapporte pas uniquement les paroles mais l'énonciation entière.

Ces modèles, au niveau situationnel et contextuel, font l'objet de différentes stratégies que nous allons examiner à l'intérieur d'un genre journalistique – celui de la presse écrite d'information – qui présente des caractéristiques similaires dans les deux langues. Selon le degré d'adhésion que le rapporteur souhaite marquer par rapport aux propos rapportés, les modèles de DR donnent naissance à des pratiques discursives variées, qui s'éloignent des formes canoniques. Cependant, les séquences de DR à analyser ne sont pas pour nous uniquement des configurations d'éléments formels variés. Ainsi, nous nous sommes attachées à examiner dans une perspective comparative le DR au sens strict, c'est-à-dire les modèles de discours direct (DD), de discours indirect (DI) et de discours indirect libre (désormais DIL) et leurs pratiques et variantes discursives. Pour délimiter notre champ de recherche, nous nous sommes appuyées sur les propositions typologiques d'Authier-Revuz qui distingue le *discours rapporté au sens strict* – matérialisé par les formes des DD, DI et DIL, qui présentent les paroles rapportées comme objet du dire, c'est-à-dire comme un discours *dont* on parle – de ce qu'elle appelle la *modalisation en discours second* (1992 : 39-42), la *modalisation du dire par renvoi à une autre source* (Authier 2004 : 36), ou encore la *modalisation par discours autre* (Authier-Revuz 2001 : 200), matérialisée par les formes à syntagmes « selon X », « d'après X », etc., qui présentent les paroles rapportées comme un discours *d'après* lequel on parle². Les deux formes élémentaires du DR qui nous intéressent dans cette étude, le DD et le DI, ont été placées par Authier-Revuz (1992 : 41-42) parmi les modes explicites ou univoques de représentation d'un discours autre. Ils s'opposent aux modes non marqués en langue, comme le DIL, relevant d'une interprétation qui doit tenir compte du contexte textuel et/ou situationnel.

2. Divergences de description linguistique du DR dans les ouvrages polonais et francophones

Les divergences majeures de description du DR en polonais et en français se manifestent sur divers plans théoriques et proviennent en grande partie d'approches très variées des linguistes polonais et francophones en matière de développement théorique relatif au rapport de la parole d'autrui.

Certaines différences sont visibles en analysant les grammaires des deux langues.

Les grammaires du français décrivent plus ou moins amplement le DR (cela dépend des ouvrages) en citant un ensemble de critères variés, ces derniers étant de nature syntaxique (le DD se caractérise par une rupture syntaxique entre le SA et le SC, alors que le DI est une complétive), lexico-morphologique (le SC est introduit par une classe de verbes spécifiques dits *verbes de dire*), et surtout énonciative (non

² L'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans le discours en train de se faire, renvoyer à un autre discours est couvert par le terme RDA (*Représentation du discours autre*) qui est donc un hyperonyme et qui renvoie à son tour à deux types de rapport de discours : le DR et la modalisation en discours second/modalisation du dire par renvoi à une autre source/modalisation comme discours second.

ajustement des plans énonciatifs en DD, ajustement en DI, question de fidélité du SC au dire d'origine en DD, marquée par une typographie appropriée, reformulation en DI) (cf. Komur-Thilloy 2010 : 20-48).

Les grammaires polonaises, souvent assez anciennes, passent la plupart du temps sous silence la problématique du DR, et quand elles l'abordent, c'est surtout dans une conception phrastique. En effet, pour le DD, elles mettent l'accent sur le critère syntaxique pour décrire sa structure syntaxique spécifique, qui – il est important de le souligner – n'entre pas dans un cadre grammatical régulier parce qu'elle ne relève pas d'une coordination simple³. Le DI, quant à lui, est décrit simplement comme une complétive (Biardzka 2014 : 143 ; Grzelka, Kula 2012 : 22).

Les grammaires des deux langues appuient nettement la thèse de la dérivation des formes du DR qui accorde la priorité au DD par rapport au DI. En ces termes, le DI serait une structure quasi automatiquement issue du DD. En français comme en polonais, la vulgate présente généralement le DR comme relevant de l'écrit : à quelques exceptions près, les exemples de DR signalées par des grammaires françaises⁴ sont d'origine littéraire, et c'est spécialement le cas pour les formes de DIL.

Quant au cadre théorique des études sur le DR, il est fortement déterminé par l'approche énonciative du côté français, (théorisée, comme chez Mikhaïl Bakhtine 1977, ou non théorisée, comme chez Charles Bally 1912, 1914). Du côté polonais, il s'appuie sur une linguistique systémique, que Ferdinand de Saussure appelait *interne* ou *autonome*.

2.1. Critères syntaxiques comme base de description du DR chez les linguistes polonais

Si des linguistes polonais des années 50 et 60 ont indéniablement contribué à l'étude du DR, celle-ci s'est limitée à définir et décrire l'« insertion de citation » (*przytoczenie*) en tant que catégorie syntaxique. Par exemple, le travail de Wojciech Górny (1966) s'attache particulièrement à étudier les fonctions syntaxiques du segment citationnel fidèle (*przytoczenie*). Dans cette perspective, l'auteur perd de vue la *forme* du DD avec toutes ses propriétés sémantiques, énonciatives et syntaxiques, et examine différents cas d'insertion de segments citationnels (y compris ceux qui sont délimités par des guillemets) dans un corpus littéraire. De la sorte, il confond l'ensemble des phénomènes relevant de ce qu'Authier-Revuz (1992 ; 1993 ; 1995) appelle la *modalisation autonymique*, liée à la présence d'îlots textuels, avec les phénomènes spécifiques du DR dit « classique ». De surcroît, un certain évitement de mettre en question les théories sur lesquelles se fondent les analyses de Górny, de les interroger en retour, de spéculer sur leur degré d'adéquation descriptive et explicative conduit à l'application quasi exclusive du critère syntaxique et par conséquent à

³ Zenon Klemensiewicz (1937 : 274) propose un nouveau terme pour décrire la structure particulière du DD : il parle de *splot dwuwypowiedzeniowy* pour passer ensuite à *zestawienie składowe* (une sorte de juxtaposition, 1969 : 104).

⁴ Par exemple, la grammaire *Larousse* mentionne les pauses entre le SA et le SC et l'intonation particulière propre au SC (Komur-Thilloy 2010 : 26).

une conception très simplifiée du DR. L'approche de Górný (1966) n'est reprise et critiquée que dans l'étude de Tadeusz Brajerski (1966), travail novateur en son temps, resté sans développement depuis une soixantaine d'années déjà. Nous reviendrons sur ses propositions théoriques dans la suite de cette étude.

2.2. Propriétés énonciatives comme base de description du DR chez les linguistes francophones

Alors que les linguistes polonais s'attachent aux fonctions et structures syntaxiques du *przysłowienie*, les chercheurs francophones s'attaquent aux propriétés énonciatives du DR sans pour autant oublier la syntaxe : la réfutation de la thèse de la dérivation DD-DI se fait également dans un cadre essentiellement syntaxique, celui de la grammaire générative (Authier 1978 ; Banfield 1973 ; voir aussi à ce propos Komur-Thilloy 2010 : 49-67). Cependant, ce sont les critères énonciatifs et non syntaxiques qui sont à la base de la description linguistique du DR en français. Rappelons que pour décrire le DIL, Bally s'est basé sur l'énonciation (non théorisée à l'époque, comme nous l'avons mentionné plus haut). Bakhtine, dans son approche du DR parle, tout comme Bally, du rôle spécifique de l'énonciateur et des paramètres de l'énonciation. Le concept d'énonciation et la théorie de l'énonciation sont très peu connus en Pologne, même actuellement⁵.

2.3. Description du DR en langue et en discours : entre approches polonaise et française

Les particularités de la langue (du système) saisies au cours de l'examen de l'emploi de certaines formes dans une situation de communication donnée (dans un genre de discours donné) ne retiennent pas beaucoup l'attention des linguistes polonais. La question de l'emploi des déictiques (pronoms personnels, morphèmes verbaux, adverbes) ou des modalités est développée soit dans une approche « systémique » (linguistique, en *langue* et non en *discours*), soit dans le cadre de la linguistique textuelle, qui évacue de la recherche certains contenus propres à la problématique du lien rattachant le texte du discours à son contexte situationnel et institutionnel à la fois⁶. Du côté des littéraires, la description des déictiques personnels au sein du DIL, pour n'aborder que cet exemple, se situe au niveau sémantique - et non pas énonciatif. En effet, Aleksandra Okopień-Sławińska (1976) parle dans ce cas de *semantyka zaimków* [sémantique des pronoms personnels] et non des *effets énonciatifs* des pronoms. On en déduit que la description polonaise du DR privilégie l'approche strictement linguistique, laissant de côté ses aspects énonciatifs. La position adoptée par Górný (1966 : 231) concernant les guillemets l'illustre bien: selon l'auteur, les guillemets ne sont pas indispensables pour

⁵ Voir à ce propos Gostkowska (2015) et Biardzka (2018).

⁶ À ce sujet, nous invitons les lecteurs à voir la conception des genres seconds du discours de Bakhtine (1984).

délimiter des segments citationnels au DD, et par conséquent ne constituent pas une caractéristique essentielle de la structure du DD. Au contraire, des linguistes françaises telles que Josette Rey-Debove (1978), Jacqueline Authier (1979 ; 1981 ; 1987) et Authier-Revuz (1996 ; 1998 ; 1995 ; 2002) ou Laurence Rosier (2002) attribuent aux guillemets un rôle énonciatif primordial. La mise à l'écart du critère typographique conduit Górný (1966 : 321) à dire qu'il est impossible de distinguer avec certitude le DD des autres formes du rapport du dire dans un texte, surtout dans le cas où la forme considérée comporte uniquement des formulations de la troisième personne. Les travaux de Komur rejoignent, sur ce point précis, la thèse de Górný, mais avec une différence non négligeable, à savoir que dans sa description des formes du DR, la chercheuse tient compte des signes typographiques. Toutefois elle précise que dans les cas où les déictiques du SC sont neutralisés (la troisième personne) ou absents, la différence formelle entre les structures DD/DI/DIL semble être gommée, ce qui rend impossible le fait de décider à quel type de formes appartient la structure considérée (ou la pratique de DR donnée). À ce type de formes, pouvant être interprétées aussi bien en termes de DD que de DIL, Komur réserve l'appellation *indécidables*, (cf. Komur 2004a : 71 ; cf. aussi Komur 2003 et Komur-Thilloy 2005), ce qui est illustré dans l'exemple ci-dessous :

La bourse a baissé, a-t-il dit.

Dans les études françaises, le DR peut se décrire en *langue* (comme, par exemple dans certains travaux déjà cités d'Authier : surtout 1978 ; 2004 et aussi Authier-Revuz 1997 ; 2001), en tant que modèle linguistique, et en *discours*, comme l'ont fait Bakhtine (1977) et Bally (1912, 1914), pour ne mentionner que ces deux chercheurs. L'examen *linguistique* et l'examen *discursif* des DR demandent des prises de position méthodologiquement appropriées. Le travail du linguiste polonais, Tadeusz Brajerski (1966), s'inscrit dans cette tradition. Comme Authier-Revuz (1992, 1993), ce chercheur polonais insiste sur le fait qu'en DD, il s'agit bien de l'image des paroles dites ou/et de l'image auditive, par exemple de la mélodie entendue, en tant qu'une sorte de copie, de reproduction exacte. La seule spécificité du DD consiste, pour l'auteur, dans l'illustration (la représentation) des éléments représentés. Le segment cité serait une illustration « sonore » du monde représenté. Pour Brajerski (1966, 1995 : 263), le texte rapporté relève donc du niveau métalinguistique. Ceci est surtout visible dans les cas où le *przyczenie* a fonction de sujet ou de complément du nom. On en déduit que Brajerski lui attribue le statut autonymique, tout comme l'ont fait avant lui des logiciens comme Gottlob Frege (1971)⁷, Rudolf Carnap (1934), et plus récemment les linguistes françaises Rey-Debove (1978), et Authier (1978, 2001), Authier-Revuz (1992, 1993)⁸. Ce postulat de Brajerski constitue, en 1966, un réel tournant dans les approches théoriques du DR en polonais.

⁷ Il s'agit de la publication française de dix textes de Frege publiés entre 1879 et 1925 dans diverses revues philosophiques ou dans les *Actes de la Société savante* d'Iéna.

⁸ Le caractère autonymique du segment représentant les paroles est d'ailleurs pour Authier (1978) ce qui spécifie le DD par rapport au DI.

2.4. Irréductibilité ou/et mixité des formes DD/DI

Les linguistes polonais reconnaissent les trois formes du rapport du dire, *przytoczenie* (DD), *mowa zależna* ou *reprodukcja pośrednia* (DI) et *mowa pozornie zależna* (le DIL), mais n'évoquent à aucun moment l'irréductibilité de ces formes du rapport des dîtes. Se situant au niveau des pratiques langagières seulement, et limitant ses observations à des contextes très particuliers, Teresa Dobrzyńska démontre que le passage d'une forme à l'autre (DD-DI) ne se résume pas à la transposition des déictiques, mais nécessite la prise en considération d'un plus grand nombre de paramètres (Dobrzyńska 1990 : 196). Sur ce point, la linguiste polonaise semble rejoindre les considérations d'Authier-Revuz (1993) qui prône l'irréductibilité des formes DD/DI. Les données de communication sont rapportées selon le point de vue du locuteur et résultent de ses connaissances du monde, de ses convictions et de ses habitudes linguistiques. Si cette idée rejoint celle d'Authier-Revuz (1992) et d'Authier & Meunier (1977), selon laquelle la forme de DR employée pour rapporter le discours d'origine n'est pas unique, mais que cela dépend de celui qui parle et de celui à qui on s'adresse, elle s'en éloigne également. En effet, selon Authier, il y a lieu de distinguer les structures du DR *en langue* et leurs variantes *en discours* (cf. aussi à ce propos Rosier 1997 et 1994). Dobrzyńska semble, à l'opposé de ses prédécesseurs (par exemple Górný 1966), parler uniquement des *pratiques* langagières, rejoignant sur ce plan Laurence Rosier (1999 et 2008, qui parle de *discours*) et ses partisans. Il en va de même pour les considérations concernant le DI avec les éléments entre guillemets, appelés *DI avec îlot textuel* par Authier-Revuz (1996). Si, dans ce cas, Dobrzyńska souligne également les difficultés de transposition DD-DI, sa position s'avère distincte de celle d'Authier-Revuz. À l'opposé de cette dernière, pour qui le DI avec îlot textuel relève d'une construction en DI tout à fait normale, la fonction du DI consistant à rapporter le contenu, Dobrzyńska (1990 : 195) constate que les formes de DI avec guillemets, du fait de leur fonction de signaler les citations, ne sont pas de véritables, de « purs » DI. Cette position rejoint sensiblement la thèse de Rosier (1999, 2008) selon laquelle le DI guillemeté constitue une forme hybride renfermant une structure syntaxique de DI et des « morceaux » de DD. Rappelons que Bakhtine (1977 : 179) a distingué, lui aussi, ce type de formes guillemetées du DI en lui réservant le nom de « variante du discours indirect verbalo-analytique » (quant au DI sans guillemets, il l'appelle « variante du discours indirect objecto-analytique »). Le DD *pseudo-textuel* distingué par Authier (1978 : 75-76) mêle les caractéristiques du « vrai » direct (rupture syntaxique, sémiotique et énonciative) et les indices de reformulation (par exemple la conjonction *que*). Ce type d'emploi, souvent appelé *mixte* ou *hybride*, retiendra longtemps l'attention des chercheurs francophones. Dans la même étude, Authier décrit d'ailleurs un DI *quasi-textuel* qui mêle, d'après elle, les caractéristiques du « vrai » indirect (reformulé au moyen de « que ») et les expressions guillemetées qui ont échappé à la reformulation (*îlots textuels*) marquant ainsi la fidélité par rapport aux paroles d'origine (Authier 1978 : 73-74).

La question des formes indécidables du DR apparaît aussi chez des chercheurs polonais. Zenon Klemensiewicz (1937 : 202-214) par exemple, évoque dans une

ancienne étude *mowa pozornie niezależna* [discours direct libre] pour désigner des énoncés fictionnels présentés par le narrateur comme « presque » littéraux. Le même terme est utilisé par Maria Renata Mayenowa (1979 : 302-303) indiquant les énoncés repris par un locuteur de manière « presque » littérale, en changeant plus ou moins sensiblement la forme.

Une synthèse, même sommaire, des études polonaises sur le DIL ne saurait passer sous silence les travaux de Wojciech Tomasik (1992), qui passe en revue des théorisations étrangères concernant cette forme interprétative du DR. Quant à la question de l'aspect pour ainsi dire poly- ou monophonique du DIL (le nombre de « voix » du récit), deux approches se sont cristallisées en Pologne : une approche bivocale, héritée de Bakhtine, et une approche qui conteste la plurivocité du DIL, fondée sur la théorie de l'unicité du sujet parlant et alignée sur les travaux d'Ann Banfield (1979) et de Bally (1912, 1914). L'approche univocale est défendue par exemple par Tomasik (1966 ; cf. aussi Okopień-Sławińska 1977 : 42-77) qui propose pour le DIL une appellation originale, *wypowiedź z ograniczoną odpowiedzialnością podmiotu* [énoncé à responsabilité limitée du sujet parlant]. La responsabilité est entendue comme un type particulier de modalité consistant à marquer, de manière graduelle, une distance du narrateur par rapport à la voix convoquée. L'approche bivocale parle d'interférence de deux voix dans le récit : celle du narrateur et celle du personnage (cf. Głowiński 1973 ; 1977 ; 1997a et b). Parmi les travaux publiés en polonais, l'étude de Joanna Jakubowska-Cichoń mérite une attention particulière. Sur un corpus littéraire français (le cas des narrations de Marguerite Duras), cette romaniste démontre finement les enjeux du DIL (2010 : 56-61). Mais, il faut le dire, elle utilise des outils d'analyse français. C'est également le cas d'Ewelina Marczak (2013) qui propose une étude basée sur la prose de Stendhal. Les deux travaux se situent dans le courant bivocal.

3. Bilan

Il apparaît clairement que les deux communautés de chercheurs, polonaise et francophone, ne partagent pas les mêmes concepts descriptifs du DR et que leurs approches des questions liées à la parole d'autrui ne sont pas identiques. Les différences se laissent observer déjà dans les grammaires des deux langues, pour ressortir de façon flagrante dans les études de linguistique. Les linguistes polonais optent majoritairement pour les critères syntaxiques dans la description du DR, alors que les chercheurs français se basent sur les critères énonciatifs et centrent leur intérêt sur l'énonciateur. Ces choix théoriques déterminent non seulement la recherche mais aussi, dans une certaine mesure, les pratiques du DR : c'est le cas des guillemets qui, pour les francophones, sont des signes venant de l'énonciateur citant, marquent le segment citationnel appartenant à l'énonciateur cité, et jouent donc un rôle fondamental dans le discours de la presse écrite. Dans la presse polonaise en revanche, la typographie du DR est très modeste.

Hormis ces divergences de base, les chercheurs polonais et francophones se rencontrent sur certains points dans la description du DR (par exemple la distinction de

trois formes de base du DR) mais la similarité de leurs approches n'est que partielle, car leur compréhension du terme *przytoczenie*/DD est fluctuante. En effet, pour de nombreux chercheurs polonais, ce terme n'englobe que la partie citée (SC) du DD et non toute la construction, comme c'est le cas dans l'étude de Górný (1966). Il en va de même pour Krasnowolski (1909) qui considérait le *przytoczenie* comme une phrase sans aucun lien syntaxique par rapport à son entourage, et pour Łoś (1915 : 208), pour qui la phrase appelée *przytoczenie* ou *mowa niezależna* (DD) est un complément d'objet dans une construction asyndétique. Comme nous l'avons observé (notamment dans Biardzka 2009 : 86), cette tendance à identifier le DD au segment citationnel est manifeste également dans les approches théoriques francophones héritées de Bally (1912, 1914), poursuivies par Genette (1972), et persiste dans de nombreuses descriptions grammaticales françaises. Par exemple, dans la *Grammaire méthodique du français*, on peut lire que « Le discours direct est inséré dans un autre discours, avec des marques explicites du décalage » (Riegel, Pellat, Rioul 1994 : 597).

Les sciences – dont la linguistique – relèvent de la sociabilité humaine : elles sont aussi une question de relations entre les personnes, d'effets produits par des groupes au sein des institutions, comme le remarque Thomas Kuhn (1962). Les chercheurs francophones se sont vivement intéressés au discours d'autrui⁹, tandis que les chercheurs polonais ont montré jusqu'à présent un intérêt plus mitigé pour la question. Les deux communautés auraient cependant intérêt à s'entendre, ne serait-ce que sur les termes, car la recherche est un effort collectif et la communauté de chercheurs qui s'y attache devrait être globale.

Références bibliographiques

- Authier J., Meunier A. (1977), « Exercices de grammaire et discours rapporté », *Langue Française* 33, pp. 41-67.
- Authier J. (1978), « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* 17, pp. 1-87.
- Authier J. (1979), « Parler avec des signes de ponctuation ou de la typographie à l'énonciation », *DRLAV* 21, pp. 76-87.
- Authier J. (1981), « Paroles tenues à distance », [in :] B. Conein & alii (éds), *Matérialités discursives*, PUL, Lille, pp. 127-142.
- Authier-Revuz J. (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* 55, pp. 38-42.
- Authier-Revuz J. (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale* 56, pp. 10-15.
- Authier-Revuz J. (1995), « De quelques idées reçues au sujet du discours rapporté », *Perspectives* 4, pp. 15-21.

⁹ Il suffit de mentionner que l'inventaire des travaux concernant la circulation des direx embrasse quelques centaines de titres publiés sur le site internet du projet international de recherche *Ci-dit* (2005) www.ci-dit lancé et dirigé par Laurence Rosier (Université de Bruxelles), Sophie Marnette (Oxford University), et Juan-Manuel López Muñoz (Université de Cadix).

- Authier-Revuz J. (1996), « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel », *Cahiers du français contemporain* 3, pp. 91-115.
- Authier-Revuz J. (1998), « Le guillemet, un signe de «langue écrite» à part entière », [in :] J.-M. Defays, L. Rosier & F. Tilkin (éds), *À qui appartient la ponctuation ?* De Boeck-Duculot, Louvain-la Neuve, pp. 373-388.
- Authier-Revuz J. (2001), « Le discours rapporté », [in :] R. Tomassone (éd.), *Encyclopédie Grands Repères Culturels du XXI^e Siècle*, volume *Le langage*, Quatrième partie, cn. 3, Hachette, Paris, pp. 192-201.
- Authier-Revuz J. (2002), « Le Fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères », [in :] J. Authier-Revuz, S. Branca-Rosoff, M. Doury, G. Petiot, S. Reboul-Touré (réd.) *Actes du colloque « Le fait autonymique dans les langues et les discours »*, 5-7 octobre 2000, [consulté le 24 octobre 2007] accès : <http://www.cavi.univ.paris3.fr/ilpga/antonymie/actes.htm>
- Authier J. (2004), « La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », [in :] J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris, pp. 35-53.
- Bakhtine M. (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, traduit du russe M. Yaguello, Paris, Minuit. Édition originale publiée sous le nom de V.N. Volochinov (1929), *Marksizm i filozofija jazyka*, Leningrad.
- Bakhtine M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, traduit du russe par A. Aucuturier, Paris, Gallimard. Édition originale (1952), *Estetika slovesnogo tvorčestva*, Moscou.
- Bally Ch. (1912), « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 4, pp. 549-556, 597-606.
- Bally Ch. (1914), « Figures de pensée et formes linguistiques », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 6, pp. 405-422, 456-470.
- Banfield A. (1973), « Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect », *Change* 16-17, 190-226, traduit de l'anglais par M. Ronat « Narrative Style and the Grammar of Direct and Indirect Speech » (1973), *Foundations of Language* (10), pp. 1-39.
- Banfield A. (1979), « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentées », *Langue Française* 44, pp. 9-26.
- Benveniste E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, volume 2, Paris, Gallimard.
- Biardzka E., Komur-Thilloy G. (2018), *Discours rapporté et presse écrite d'information. Une étude linguistique et discursive du discours rapporté polonais par comparaison avec le français*, (sous presse).
- Biardzka E. (2009), *Les échos du « Monde ». Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław.
- Biardzka E. (2014), *Przytoczenia w prasie codziennej*, Łask, Leksem.
- Biardzka E. (2018), « Être chercheur en linguistique française en Pologne. Quelques remarques sur l'identité scientifique », *Romanica Wratislaviensia* 65.
- Brajerski T. (1966), « Przytoczenie nie jest kategorią składniową », *Roczniki Humanistyczne Katolickiego Uniwersytetu Lubelskiego*, 4 (19), pp. 85-86.
- Carnap R. (1934), *Logische Syntax der Sprache*, Vienne, sans nom de maison édition.
- Dobrzyńska T. (1990), « Wypowiedź przenośna relacjonowana w mowie zależnej », [in :] T. Dobrzyńska (réd.), *Tekst w kontekście. Zbiór studiów*, Ossolineum, Wrocław, pp. 187-203.

- Frege G. (1971), *Écrits logiques et philosophiques*, Seuil, Paris (pour la trad. fr.).
- Genette G. (1972), *Figures III*, Seuil, Paris
- Głowiński M. (1973), *Gry powieściowe. Szkice z teorii i historii form narracyjnych*, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, Warszawa,
- Głowiński M. (1977), *Style odbioru*, Wydawnictwo Literackie, Kraków.
- Głowiński M. (1997a), « Intertekstualność w młodopolskiej krytyce literackiej », *Ekspresja i empatia*, Wydawnictwo Literackie, Kraków, pp. 156-192.
- Głowiński M. (1997b), « Mowa : cytaty i aluzje », *Prace wybrane. v. II. Narracje literackie i nieliterackie*, Universitas, Kraków, pp. 281-291.
- Gostkowska K. (2015), « La voix de Benveniste et les voies (parfois sinueuses) de sa réception en Pologne », [in :] I. Génin, I. Klitgård (dir.), *Translating the Voices of Theory = La Traduction des voix de la théorie*, Éditions québécoises de l'œuvre, Montréal, pp. 89-109. ("Vita traductiva" ; vol. 8)
- Górny W. (1962), « Zestawienie – czy tylko kategoria składniowa? », *Pamiętnik Literacki* 53/1, pp. 181-193.
- Górny W. (1966), *Składnia przytoczenia w języku polskim*, Warszawa.
- Grzelka M., Kula A. (2012), *Przytoczenie w przekazie medialnym*, Wydawnictwo Rys, Poznań.
- Jakubowska-Cichoń J. (2010), *Mowa przytaczana w narracjach Marguerite Duras*, Universitas, Kraków.
- Klemensiewicz Z. (1937), *Składnia opisowa współczesnej polszczyzny kulturalnej*, Kraków.
- Komur G. (2003), « Quelques réflexions autour des formes hybrides dans la presse française contemporaine », *Roczniki Humanistyczne*, tom LI, pp. 131-145.
- Komur G. (2004a), « L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », [in :] J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (réds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris, pp. 54-63.
- Komur-Thilloy G. (2005), « Les formes indécidables dans le genre textuel de la presse écrite française », [in :] J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Dans la jungle de discours (genres de discours et discours rapporté)*, Universidad de Cadiz (UCA), Cadiz, pp. 391-403.
- Komur-Thilloy G. (2010), *Presse écrite et discours rapporté*, Orizons, Paris.
- Krasnowolski A. (1909), « Systematyczna składnia języka polskiego », Warszawa, pp. 280-282.
- Kuhn T. (1962), *The structure of scientific revolutions*, University of Chicago Press, traduction française : T Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, trad L. Meyer, Flammarion, Paris, 1970.
- Łoś J. (1915), « Składnia polska », [in :] *Język Polski i jego historia, część II, Encyklopedia Polska*, PAU, Kraków.
- Marczak E. (2013), *Między słowami. Narratorskie komentarze do mowy postaci w „Le Rouge et Le Noir” Stendhala*, Universitas, Kraków.
- Mayenowa M. R. (1979), *Poetyka teoretyczna. Zagadnienia języka*, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wrocław
- Münchow (von) P. (2004), « La structure du champ de la représentation autre à la lumière d'une linguistique de discours comparative », [in :] J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états : questions de frontières*, L'Harmattan, Paris, pp. 397-409.

- Okopień-Sławińska A. (1976), « Relacje osobowe w literackiej komunikacji », [in :] H. Markiewicz (réd.), *Problemy teorii literatury seria 2*, Zakład Narodowy im. Ossolińskich – Wydawnictwo, Wrocław, Warszawa, Kraków, Gdańsk, pp. 29-43.
- Okopień-Sławińska Aleksandra (1977), « Jak formy osobowe grają w teatrze mowy ? » *Teksty : teoria literatury, krytyka, interpretacja* n° 5-6 (35-36), 42-77.
- Pekelder J. (2010), « Le tertium comparationis en linguistique contrastive. Problèmes et méthodes », *Linguistica Pragensia*, https://www.researchgate.net/publication/273248393_Le_tertium_comparationis_en_linguistique_contrastive_Problemes_et_methodes, DOI : 10.2478/v10017-010-0002-6 [consulté le 6 février 2018].
- Rey-Debove J. (1978), *Le métalangage*, Le Robert, Paris.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- Rosier L. (1994), « Le discours direct libre : objet d'étude grammaticale ou béquille théorique ? », *Revue de Linguistique Romane* 57, pp. 361-371.
- Rosier L. (1997), « Entre binarité et continuum, une nouvelle approche théorique du discours rapporté ? », *Modèles linguistiques XVIII*, fascicule 1, pp. 7-16.
- Rosier L. (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*, Duculot, Paris, Bruxelles.
- Rosier L. (2002), « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet l'hyperréalisme du discours direct surmarqué », *L'information grammaticale* 94, pp. 27-32.
- Rosier L. (2008), *Le discours rapporté en français*, Éditions Ophrys, Paris.
- Tomasik W. (1992), *Od Ballygo do Banfield (i dalej). Sześć studiów o mowie pozornie zależnej*, Bydgoszcz.

Mots-clés

discours rapporté, discours direct, discours indirect, discours indirect libre

Abstract

At the crossroads of the approaches of reported speech : about the French and Polish theorising of reported speech

This study presents the theoretical framework of a research project which, in a comparative perspective, deals with the linguistic and discursive question of reported speech in the Polish and French print media. The objective of this contribution is to discuss the fundamental theoretical points of this project, which are related firstly to the comparative approach, and secondly to the theorising of reported speech in grammars and linguistic studies, in order to show the differences in the treatment of reported speech in the French and Polish research.

Keywords

reported speech, direct speech, indirect speech, free indirect speech